

RELATIONS PUBLIQUES - VIE ASSOCIATIVE

1 – Salles familiales Simone de Beauvoir et Joséphine Baker, salle de quartier Jacqueline Auriol

Occupation des salles par des résidents majeurs de Chevilly-Larue Période de location : du vendredi au dimanche soir, veilles de jours fériés et jours fériés <i>(chèques de location et de garantie émis et signés par ces personnes physiques)</i>		
		Tarif par créneau et par jour
Créneau	10h - 4h	329 €
Créneau*	10h - 21h	263 €
Occupation des salles par des non-résidents majeurs de Chevilly-Larue Période de location : du vendredi au dimanche soir, veilles de jours fériés et jours fériés <i>(chèques de location et de garantie émis et signés par ces personnes physiques)</i>		
		Tarif par créneau et par jour
Créneau	10h - 4h	1 094 €
Créneau*	10h - 21h	876 €
Cautions lors de l'inscription : 1 000 € pour les bris de matériel et de mobilier 305 € pour les frais de remise en état (ménage)		1 305 €

*créneau proposé uniquement le dimanche et jours fériés

2 – Salles de quartier Léo Ferré, Lucie Aubrac et Jacqueline Auriol, salle du sous-sol Dericbourg, salles familiales Simone de Beauvoir et Joséphine Baker

Occupation des salles par des institutions privées diverss, des comités d'entreprises et des associations à but lucratif Période de location : du lundi au jeudi soir, hors jours fériés et veilles de jours fériés. <i>(chèques de location et de garantie émis et signés par ces personnes morales)</i>		
		Tarif par créneau et par jour
Créneau	10h - 4h	1 094 €
Créneau*	10h - 21h	876 €
Occupation des salles par des syndicats de copropriétés pour les assemblées générales Période de location : du lundi au samedi		
Forfait de 4h		174 €
Forfait de 2h		93 €
Cautions lors de l'inscription : 1 000 € pour les bris de matériel et de mobilier 305 € pour les frais de remise en état (ménage)		1 305 €

*créneau proposé uniquement le dimanche et jours fériés

3 – Salles municipales

Les associations à but non lucratif qui concourent à la satisfaction d'un intérêt général de Chevilly-Larue, les représentations syndicales et les représentations politiques locales bénéficient d'une mise à disposition des salles municipales à titre gracieux.

4 – Tarifs des consommations et prestations alimentaires proposées lors des manifestations municipales

Nature de la prestation (production en régie)	
Assiette composée	5,00 €
Barquette de frites	1,00 €
Soda / Jus de fruit (au verre)	1,00 €
Vin (au verre)	2,00 €
Bière (au verre)	2,00 €
Café (le gobelet)	0,50 €
Bouteille d'eau de source (50 cl)	0,50 €
Glace (l'unité)	0,50 €
Repas complet (l'unité)	15,00 €

INSERTIONS PUBLICITAIRES

Un abattement de 30% est appliqué sur les tarifs publicitaires au bénéfice des commerçants et artisans dont le nombre de salariés est inférieur ou égal à 5.

1.1 BORDEREAU DES PRIX UNITAIRES fixant les tarifs des insertions publicitaires pour le Journal Municipal de Chevilly-Larue Tarifs H.T. pour une parution en quadrichromie

Tarifs 2024	1 à 2 parutions	3 parutions	4 parutions	5 parutions	6 à 9 parutions	10 à 11 parutions
1/16 page (55mm x 25mm)	78 €	60 €	57 €	55 €	51 €	48 €
1/8 de page (92mm x 65mm)	242 €	192 €	179 €	168 €	157 €	116 €
1/4 de page (92mm x 135mm)	429 €	347 €	322 €	300 €	282 €	203 €
1/2 page (190mm x 135mm)	709 €	569 €	532 €	497 €	463 €	298 €
1 page (208mm x 295mm)	1 322 €	1 062 €	992 €	929 €	860 €	626 €
1 page 4 ^{ème} de couverture (208mm x 295mm)	1 434 €	1 149 €	1 076 €	984 €	935 €	678 €

Annexe à la délibération du Conseil Municipal du 14 décembre 2023 fixant les tarifs municipaux pour l'année civile 2024

Montant de la T.V.A. : 20 %
Les supports sont fournis par l'annonceur.

**1.2 BORDEREAU DES PRIX UNITAIRES fixant les tarifs des insertions publicitaires
pour l'Agenda Municipal
Tarifs H.T. pour une parution**

Tarifs 2024

Dimensions	Quadrichromie	Bichromie	Noir et Blanc
1/16 de page	427 €	401 €	352 €
1/8 de page	1 046 €	957 €	752 €
1/4 page	1 559 €	1 333 €	1 142 €
1/2 page	2 440 €	1 898 €	1 708 €
1 page	4 759 €	3 420 €	2 667 €

Montant de la T.V.A. : 20 %
Les supports sont fournis par l'annonceur.

**1.3 BORDEREAU DES PRIX UNITAIRES fixant les tarifs des insertions publicitaires
pour le Guide de la Ville
Tarifs H.T. pour une parution en quadrichromie**

Tarifs Guide de la Ville

2024

Dimensions	Quadrichromie
1/16 de page	147 €
1/8 de page	378 €
1/4 page	743 €
1/2 page	1 379 €
1 page	2 335 €
4 ^e page de couverture	3 309 €

Montant de la T.V.A. : 20 %
Les supports sont fournis par l'annonceur.

**1.4 BORDEREAU DES PRIX UNITAIRES fixant les tarifs des insertions publicitaires pour les publications municipales annuelles
Tarifs H.T. pour une parution en quadrichromie**

2024	
Dimensions	Quadrichromie
1/16 de page	74 €
1/8 de page	232 €
1/4 page	411 €
1/2 page	755 €
1 page	1 373 €
4 ^e page de couverture	1 732 €

Montant de la T.V.A. : 20 %
Les supports sont fournis par l'annonceur.

**1.5 BORDEREAU DES PRIX UNITAIRES fixant les tarifs des insertions publicitaires pour les publications municipales de type programme à partir de 2 pages
Tarifs H.T. pour une parution en quadrichromie**

2024	
Dimensions	Quadrichromie
1/16 de page	54 €
1/8 de page	159 €
1/4 page	290 €
1/2 page	529 €
1 page	960 €
4 ^e page de couverture	1 194 €

Montant de la T.V.A. : 20 %
Les supports sont fournis par l'annonceur.

**1.6 BORDEREAU DES PRIX UNITAIRES fixant les tarifs des insertions publicitaires pour les plans de la Ville de Chevilly-Larue
Tarifs H.T. pour une parution en quadrichromie**

Tarifs 2024			
Dimensions	Quadrichromie	Bichromie	Noir et Blanc
1/16 de page format fini	305 €	222 €	163 €
1/8 de volet format fini	969 €	761 €	552 €
1/4 de volet format fini	1 349 €	1 158 €	916 €

Montant de la T.V.A. : 20%

Annexe à la délibération du Conseil Municipal du 14 décembre 2023 fixant les tarifs municipaux pour l'année civile 2024

Les supports sont fournis par l'annonceur.

ACTION SOCIALE / SANTE

1. Service de pédicurie au foyer Gabriel Chauvet (prix à la séance) :

Quotient	2024
Q1	5,48 € à 8,91 €
Q2	8,92 € à 12,16 €
Q3	12,17 € à 15,94 €
Q4	15,95 € à 17,48 €
Q5	17,49 € à 18,85 €
Q6	18,86 € à 19,37 €
Plafond	19,37 €
Sans Quotient	21,31 €
Hors Commune	23,91 €

2. Repas pris au foyer Gabriel Chauvet ou à domicile (prix du repas) :

Repas au foyer/AREPA

Quotient	2024
Q1	1,46 € à 2,27 €
Q2	2,29 € à 3,11 €
Q3	3,12 € à 3,94 €
Q4	3,96 € à 4,78 €
Q5	4,79 € à 5,64 €
Q6	5,65 € à 6,52 €
Plafond	6,52 €
Sans Quotient	7,37 €
Hors Commune	8,06 €

Repas à domicile

Quotient	2024
Q1	1,59 € à 2,47 €
Q2	2,48 € à 3,40 €
Q3	3,42 € à 4,31 €
Q4	4,32 € à 5,22 €
Q5	5,23 € à 6,14 €
Q6	6,15 € à 7,07 €
Plafond	7,07 €
Sans Quotient	7,85 €
Hors Commune	8,79 €

Pour les repas au foyer des anciens, le prix d'une boisson (café ou ¼ de vin) est de

0.70 €

3. Service des aides à domicile (tarif horaire)

Quotient	2024 (une personne au sein du foyer)		
Q1	1,24 €	à	1,36 €
Q2	1,37 €	à	2,35 €
Q3	2,36 €	à	2,75 €
Q4	2,76 €	à	6,49 €
Q5	6,50 €	à	11,87 €
Q6	11,88 €	à	16,13 €
Plafond			16,13 €
Sans Quotient			17,90 €
Hors Commune			17,92 €

Quotient	2024 (deux personnes au sein du foyer)		
Q1	1,60 €	à	1,74 €
Q2	1,75 €	à	3,10 €
Q3	3,11 €	à	3,60 €
Q4	3,61 €	à	8,46 €
Q5	8,47 €	à	15,36 €
Q6	15,37 €	à	20,89 €
Plafond			20,89 €
Sans Quotient			23,02 €
Hors Commune			23,08 €

Le dépassement des prises en charge et des interventions ponctuelles est indexé sur le tarif allocation personnalisée d'autonomie.

4. Cours de langue française (à l'année) :

Les frais d'inscription sont constitués d'une cotisation annuelle de 16.20 € puis une participation de 5.80 € par trimestre.

5. Sortie des familles

Catégorie	TARIFS
Plus de 16 ans	10,90 €
De 6 à 16 ans (25 ans si étudiant)	5,60 €
Moins de 6 ans	Gratuit
Chômeurs - RSA	6,60 €

Le paiement est effectué à l'inscription.

ETAT CIVIL

Concessions	2024
Décennale adulte	149 €
Décennale enfant	80 €
Trentenaire	802 €
Cinquantenaire	1 855 €

AUTRES TARIFS

1 - Reproduction de documents par les photocopieurs et les imprimantes mis à la disposition du public à l'accueil de l'Hôtel de Ville

Document : 0,20 € la photocopie (monnayeur)

2 - Tarifs de locations des jardins familiaux

Jules Verne 0.22 €/le m²/an

Margueriteau et Petit Le Roy :

- Parcelle < 150 m² : 100 €/an
- 150 m² < ou = parcelle < 200 m² : 135 €/an
- Parcelle > ou = 200 m² : 175 €/an.

3 - Marché forain

Le mètre linéaire de façade et pour une profondeur maximale de deux mètres

Commerçants abonnés 2.31 € HT (par séance)

Commerçants non abonnés 2.84 € HT (par séance)

Redevance d'animation 2.10 € HT (par séance)

4 - Droits de voirie

COMMERCES SEDENTAIRES	2024
A/ Etalages, vitrine mobile, rôtisserie, présentoir	68 €/mètre linéaire pour 0,60 m de saillie avec majoration par saillie supplémentaire ou fraction de 0,20 m
B/ Stop-trottoirs (menus, drapeaux, etc)	57 €/unité 169 €/deux unités
C/ Terrasse ouverte	16,50 €/m ²
D/ Terrasse semi-fermée	38 €/m ²
E/ Terrasse fermée	68 €/m ²

COMMERCES AMBULANTS	2024
A/ Camions mobiles (food-trucks)	44 €/séance
B/ Commerces abonnés au marché	134 €/an pour les jours en dehors des jours de marché
C/ Bulles de ventes immobilières	169 €/m ² /trimestre
D/ Commerce ambulant (hors food truck)	394 €/an pour une journée par semaine

CHANTIERS	2024
A/ Bennes, échafaudages, palissades, bungalow, cabanes de chantier	16,50 €/m ² /semaine à compter du 3ème jour d'occupation
B/ Réservation ou immobilisation de places de stationnement	16,50 €/place/semaine à compter du 3ème jour d'occupation